

Conditions générales de Vente TK Elevator Luxembourg sàrl Annexe 2 Clause de protection tarifaire

Le prix contractuel indiqué dans nos offres est calculé sur la base des conditions du marché, des coûts des matériaux et des taxes sur la valeur ajoutée, droits de douane, prélèvements, droits ou frais similaires applicables imposés par les autorités gouvernementales en vigueur au moment de la remise de l'offre. Bien que TK Elevator Luxembourg s'efforce d'obtenir des prix compétitifs auprès de ses fournisseurs, les marchés de certains composants et les réglementations commerciales internationales sont soumis à des fluctuations et peuvent changer.

Dans le cas où de nouvelles taxes sur la valeur ajoutée, droits de douane, prélèvements, droits ou frais similaires ou mesures commerciales imposés par les autorités gouvernementales nationales ou internationales (« ajustements tarifaires ») seraient introduits ou modifiés après la date de remise de cette offre, et que ces ajustements tarifaires entraîneraient des coûts supplémentaires pour TK Elevator Luxembourg dans le cadre de l'approvisionnement, de la fabrication, de la livraison ou de l'exécution des obligations contractuelles, TK Elevator Luxembourg sera en droit d'ajuster le prix de nos offres en conséquence.

L'ajustement reflétera l'impact de ces ajustements tarifaires sur les coûts. TK Elevator Luxembourg informera le client du prix révisé. Le client reconnaît que ces ajustements sont contraignants et ne lui donnent pas le droit de résilier, d'annuler ou de modifier de quelque manière que ce soit la relation contractuelle établie sur la base de cette offre.

November 14, 2025